17 NOVEMBRE 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR APPROBATION TACITE

DÉCISION FINALE

BOD/NO/2023/11-01- ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS POUR LE MANDAT 2021-2023

Le Conseil d'administration:

1. Reconnaissant l'importance d'une évaluation de la performance et de l'efficacité du Conseil et des comités, approuve le calendrier d'évaluation et le questionnaire proposés, tels que présentés dans BOD/NO/2023/11 DOC 01 Annexes B et C.
2. Demande au Secrétariat de mettre en œuvre l'auto-évaluation du Conseil et du Comité en novembre 2023.
3. Demande au Comité exécutif de superviser le processus.